



(11) **EP 1 123 895 A2**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
16.08.2001 Bulletin 2001/33

(51) Int Cl.7: **B67B 7/06**

(21) Numéro de dépôt: **01460007.6**

(22) Date de dépôt: **31.01.2001**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR
 Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Lebreton, Roger**
35640 Chelun (FR)

(72) Inventeur: **Lebreton, Roger**
35640 Chelun (FR)

(30) Priorité: **08.02.2000 FR 0001615**

(54) **Accessoire à ouvrir les bouteilles de champagne et à récupérer la mousse**

(57) L'invention concerne un accessoire qui permet d'éviter que la mousse ne tombe sur la table ou sur les personnes proches lorsqu'on ouvre des bouteilles de ce genre.

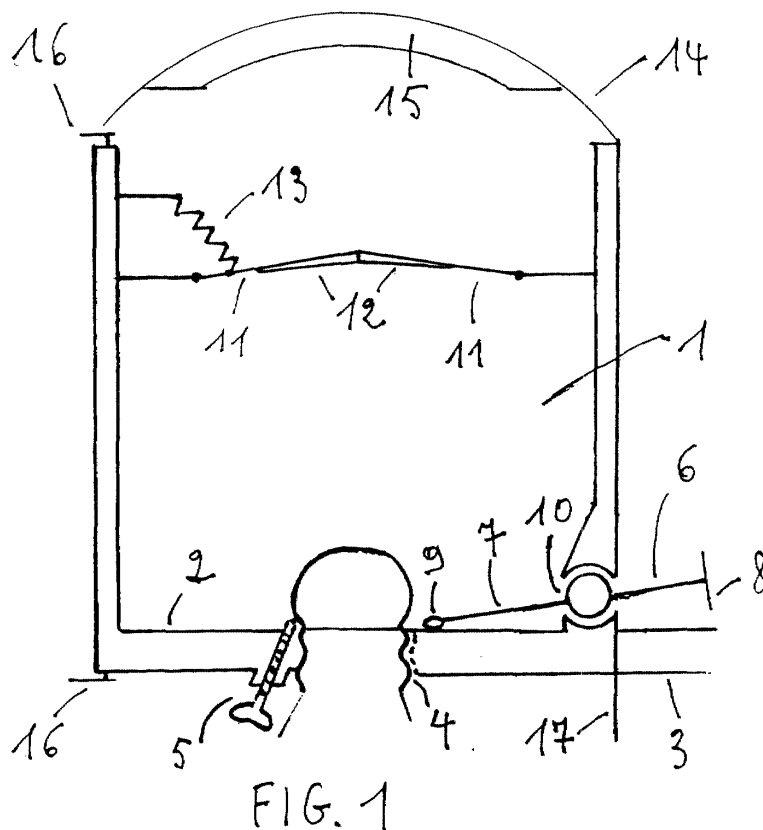
Il permet aussi de capter le bouchon.

Il est composé d'un récipient (1) qui récupère la

mousse, d'une double trappe (11) qui capte le bouchon et d'une partie qui se referme avec précision sur le goulot (4) afin que le vin retourne dans la bouteille.

Plusieurs éléments (5) (6) permettent de soulever le bouchon lorsque l'appareil est fermé.

L'accessoire objet de l'invention est destiné aux particuliers.



Description

[0001] La présente invention a pour objet, à titre de produit industriel nouveau, un accessoire à ouvrir les bouteilles de champagne, de mousseux et de cidre bouché. Cet accessoire permet aussi de récupérer la mousse.

[0002] Traditionnellement, les bouteilles sont ouvertes directement avec la main. Dans les commerces spécialisés, il est facile maintenant de trouver des pinces conçues pour aider à déboucher ce genre de bouteilles.

[0003] Plusieurs brevets ont été déposés sur des tire-bouchons spéciaux pour boissons pétillantes. Ils permettent de faire sortir le bouchon et le bloquent en prenant appui sur le goulot. Ils permettent aussi de reboucher les bouteilles.

[0004] Ces petits appareils n'ont pas trouvé leur place parmi les accessoires couramment utilisés. Ils sont sophistiqués et suppriment le côté amusant et imprévisible du moment où le bouchon va partir.

[0005] Lors de l'ouverture des bouteilles de champagne, de mousseux ou de cidre bouché, il arrive que la mousse s'échappe en plus ou moins grosse quantité. Celle-ci tombe sur la table ou sur les vêtements des personnes proches, ce qui est très désagréable.

[0006] Ceci peut arriver dès le début du repas au cours duquel ces boissons sont utilisées, mais surtout à la fin lorsque les utilisateurs prennent moins de précautions de ne pas remuer les bouteilles.

[0007] Certaines personnes émotives n'osent pas déboucher ce genre de bouteilles.

[0008] Par ailleurs, il arrive que le bouchon parte dans une direction indésirable.

[0009] L'accessoire, objet de l'invention, permet de remédier à ces inconvénients. Construit en matière transparente, il permettra une ouverture amusante de ces bouteilles.

[0010] Il conserve le moment imprévu du bouchon qui saute.

[0011] Cet accessoire permet aussi de récupérer le vin, ce qui n'est pas négligeable en ce qui concerne surtout certains champagnes.

[0012] Les dessins annexés illustrent l'invention.

[0013] La figure 1 en coupe représente l'accessoire fermé sur le goulot.

[0014] La figure 2 représente le fond du récipient entrouvert sur le goulot.

[0015] L'accessoire objet de l'invention comporte un récipient (1) avec couvercle où la mousse est récupérée.

[0016] La partie montante se visse ou s'emboîte sur une autre partie qui se situe dessous (2).

[0017] Ce fond (2) du récipient, qui aura été placé d'abord, s'ouvre ou se ferme sur le goulot de la bouteille avec l'aide de poignées (3) qui peuvent être munies d'un système de blocage.

[0018] Une autre façon de faire permet à l'utilisateur d'ouvrir ou de fermer le récipient en un seul temps.

[0019] L'appareil est pour cela composé de deux parties identiques qui se referment l'une contre l'autre en pivotant sur des axes (16). Chaque partie est une moitié du fond et une moitié de la partie montante.

[0020] La figure 1 en entier est représentative de ce qu'est une des deux parties à quelques exceptions près :

- Chaque partie devra comporter une moitié de la trappe (11).
- Le ou les éléments qui soulèvent le bouchon devront être placés à l'endroit adéquat par rapport au choix qui aura été fait.

[0021] Le couvercle, en se refermant, bloque les deux parties en haut. Il existe la possibilité d'ajouter un petit mécanisme qui permettra au couvercle de s'ouvrir et de se fermer automatiquement lorsque l'utilisateur ouvre ou ferme le récipient.

[0022] La partie proche du goulot (4) est compressible de façon à assurer une bonne étanchéité.

[0023] Les deux parties du fond et, éventuellement, les parties verticales du récipient qui se referment l'une contre l'autre, peuvent aussi avoir une partie compressible ou s'emboîter avec précision.

[0024] Le principe d'ouverture et de fermeture de l'accessoire peut très bien être celui du réfrigérateur afin d'obtenir l'étanchéité nécessaire.

[0025] Le dessus du fond (2) du récipient arrive juste au niveau du haut du goulot de façon à ce que tout le vin redescende bien dans la bouteille.

[0026] Lorsque l'accessoire est en place, l'utilisateur doit soulever le bouchon, pour cela, le dit accessoire comporte un ou plusieurs systèmes dont voilà deux exemples adaptés :

- Une ou plusieurs pièces (5) se vissent dans la partie dure du dessous de l'appareil. L'extrémité qui se trouve sous le bouchon est adéquate pour bien soulever celui-ci et l'extrémité extérieure comporte une petite poignée afin de tourner facilement cet élément qui monte en soulevant le bouchon.
- Une pièce (6) se compose d'une tige (7), d'une poignée (8) située à son extrémité extérieure et d'une partie plate (9) située à son extrémité intérieure. La tige (7) traverse la rotule (10) qui pivote dans une cage.

[0027] La partie plate peut avoir un centimètre de large par exemple et comporte de préférence une petite pointe pour faciliter sa pénétration entre le goulot et le bouchon.

[0028] La rotule permet d'abord à l'utilisateur de placer la partie plate dans l'alignement de la jonction du bouchon et du goulot par l'intermédiaire de la tige et de la poignée.

[0029] La tige glisse dans la rotule lorsqu'on la pousse. Il suffit d'exercer des petits mouvements en tournant

la poignée dans les deux sens et en poussant légèrement vers le bouchon pour soulever celui-ci.

[0030] Il est nécessaire de placer la pièce (6) le plus bas possible pour obtenir une bonne pénétration de la partie plate entre le bouchon et le goulot.

[0031] Lors des mouvements effectués par l'utilisateur pour soulever le bouchon, un côté de la partie plate prend appui sur le goulot et l'autre soulève le bouchon.

[0032] Afin d'empêcher le bouchon de retomber dans la mousse, l'accessoire comporte un système pour le capter. Une double trappe (11) placée sur le récipient s'ouvre au passage du bouchon. La puissance du bouchon, lorsqu'il arrive contre cette double trappe, permet d'ouvrir celle-ci bien qu'elle ait été prévue pour reprendre sa place rapidement, c'est-à-dire avant que le bouchon ne retombe. Cette trappe est composée de deux parties afin de ne pas remonter trop haut.

[0033] Elle doit être de construction robuste, surtout au milieu (12) car c'est là qu'elle sera frappée par le bouchon. Il conviendra qu'à cet endroit, les renforts soient suffisamment lourds pour ramener les trappes en temps voulu à une position fermée. Cette double trappe peut aussi avoir l'aide de ressorts de rappel (13).

[0034] Le couvercle (14) est placé nettement au-dessus de la double trappe pour que le bouchon ne l'empêche pas de se refermer lorsqu'il arrive contre le couvercle.

[0035] Un élément souple (15), par exemple une éponge ou une matière élastique, placé sous le couvercle amortit le choc et empêche le bouchon de redescendre trop rapidement.

[0036] La mousse récupérée dans le récipient retourne rapidement dans la bouteille au fur et à mesure qu'elle redevient liquide.

[0037] En ce qui concerne l'étanchéité en général, il est à remarquer que le vin n'exerce aucune pression de liquide sur les parois puisqu'il redescend au fur et à mesure dans la bouteille.

[0038] Des pièces précises et des parties compressibles permettront donc facilement d'obtenir l'étanchéité nécessaire.

[0039] L'accessoire, objet de l'invention, peut être muni de pattes (17) pour faciliter son rangement.

[0040] La présente invention ne se limite pas aux exemples donnés.

[0041] L'accessoire, objet de l'invention, pourra être acquis par tous les particuliers. Vendu dans les magasins spécialisés ou les grandes surfaces, il pourra faire l'objet d'un petit cadeau original par exemple.

empêche le bouchon de retomber dans la mousse et dans sa partie inférieure d'éléments (4) qui se referment avec précision sur le goulot afin que le vin redescende dans la bouteille. L'accessoire comporte aussi un ou plusieurs systèmes qui permettent de soulever le bouchon sans le bloquer pour qu'il puisse sauter lorsque l'accessoire est fermé.

2. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que le système qui empêche le bouchon de retomber dans la mousse est une double trappe (11).

3. Accessoire selon la revendication 2, caractérisé en ce que les parties intérieures (12) de la double trappe sont renforcées et plus lourdes.

4. Accessoire selon la revendication 2, caractérisé en ce que la double trappe est munie de ressorts de rappel (13).

5. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que le système qui soulève le bouchon, soit un ensemble rotule (10) et tige (7) munie d'une poignée (8) et d'une partie plate (9).

6. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que le système qui soulève le bouchon, soit une ou plusieurs pièces (5) qui se vissent dans la partie dure du dessous de l'appareil.

7. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie qui se referme sur le goulot (2) comporte une partie compressible (4).

8. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que le couvercle soit muni à l'intérieur, d'un élément souple (15), par exemple une éponge ou une matière élastique pour amortir le choc du bouchon.

9. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'accessoire se compose de deux parties identiques qui se referment l'une contre l'autre, et d'un couvercle.

10. Accessoire selon la revendication 9, caractérisé en ce que le couvercle se referme sur les deux parties identiques pour les bloquer.

Revendications

1. Accessoire à ouvrir les bouteilles de champagne, de mousseux, de cidre bouché et à récupérer la mousse, caractérisé en ce qu'il comporte un récipient (1) avec couvercle (14), que le dit récipient est pourvu dans sa partie supérieure d'un système qui

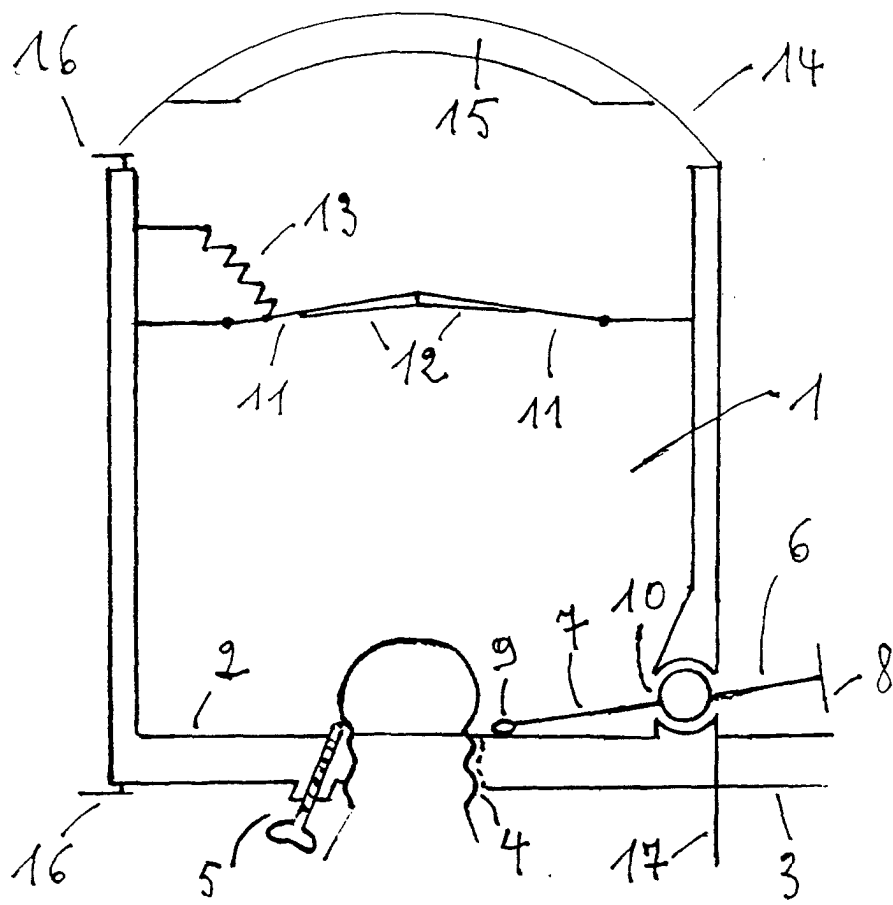


FIG. 1